

## PROGRAMME DE FORMATION « SANTE / SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DU CSE / CSSCT / CHSCT »

### Objectifs :

Cette formation vise à :

1. Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST)
2. Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE.
3. Exercer sa mission de membre CSE

### Public visé et pré-requis :

- Membres du CSE / CSSCT / CHSCT, salarié compétent pour la protection et la prévention des risques professionnels, toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels ...
- Aucun pré-requis

### Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre :

#### La formation est dispensée par :

- Nom du formateur : Lucie PAQUE ou David TRIOPONT
- Titre ou références des formateurs :

*Lucie Paque* : Chargée de mission sécurité - MASTERE spécialisé management de la sécurité et des risques industriels – Formateur Membres CSE/CHSCT - Formateur PRAP IBC et 2S (INRS) en 2016

*David Triopont* : Chargé de mission sécurité / Toxicologue - DIPLOME D'INGENIEUR des Techniques de l'Industrie spécialité : Sécurité, Ergonomie, Environnement. Formateur Membres CSE/CHSCT - Formateur SST (INRS) en 2013

#### Les supports techniques utilisés concernant : PowerPoint, vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques sont : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques, quizz, vidéos.

### Le contenu / durée et déroulé de la formation :

*Il tient compte des caractéristiques de la branche professionnelle à laquelle se rattache l'entreprise et des caractères spécifiques de celle-ci.*

## **1. Repérer les enjeux en Santé Sécurité au Travail (S&ST):**

- Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise
- Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes
- Identifier la Santé Sécurité au Travail comme un levier de performance de l'entreprise

## **2. Intégrer la Santé Sécurité au travail (S&ST) dans l'exercice des missions du CSE.**

- Identifier les dangers et les situations de travail dangereuses existantes et potentielles
- Evaluer les risques d'accident et d'atteinte à la santé
- Supprimer et réduire les risques

## **3. Exercer sa mission de membre CSE**

- Connaître les pouvoirs et prérogatives de l'instance représentative du personnel en Santé Sécurité au Travail et de ses membres
- Être capable d'adopter un positionnement adéquat

Des exercices pratiques et une observation sur le terrain sont privilégiés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journée pour mieux appréhender les méthodologies et les mettre en application. Aucune formation complémentaire n'est à prévoir à l'issue de la formation pour compléter les connaissances sur l'analyse des risques et l'arbre des causes.

Durée de la formation : 3 jours

### Modalités d'évaluation :

- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
  
- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** :
  - Evaluation par le formateur des acquis du stagiaire
  - Evaluation par le stagiaire :
    - de l'atteinte des objectifs ;
    - de la qualité de la formation ;
    - de la qualité du formateur.

### Conditions tarifaires :

Contactez le secrétariat au **03 21 46 87 57**

*Les locaux de SISE sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (accès parking, passage de portes, ascenseur, sanitaires adaptés...). Pour toute information contactez la référente Handicap Fabienne BOUCHART au 03 21 46 87 57*